



Sortir de l'état d'urgence : un risque d'opinion majeur



Récemment publiés

- » N°167 : *Insoumis d'hier et d'aujourd'hui : le vote Mélenchon, des maquis de la Résistance à Notre-Dame-des-Landes*
- » N°166 : *Sortir de l'état d'urgence : un risque d'opinion majeur.*
- » N°165 : *Le meurtre du prêtre Jacques Hamel : une onde de choc chez les catholiques français.*
- » N°164 : *L'impact électoral de la pression migratoire.*
- » N°163 : *Un vote confessionnel lors des législatives ?*
- » N°162 : *Permanences et bouleversements de la géographie électorale parisienne*
- » N°161 : *Les enclaves aisées : points d'appui du vote Macron dans la France périphérique*
- » N°160 : *Reports du second tour : quelles lignes de clivage dans les électors Mélenchon et Fillon ?*
- » N°159 : *Géographie et sociologie du vote Macron : un négatif du vote FN*
- » N°158 : *Quelle réforme institutionnelle pour les Français ?*
- » N°157 : *Les quatre France : La carte du candidat arrivée en tête*
- » N°156 : *Pour qui vont voter les chômeurs ?*
- » N°155 : *Jean Lassalle : le candidat de la ruralité*
- » N°154 : *Un noyau dur toujours mobilisé mais de nombreux soutiens manquent à l'appel : ce que nous révèlent les parrainages pour François Fillon*
- » N°153 : *Radiographie des votes ouvriers.*
- » N°152 : *Les chasseurs : un électoral très courtisé.*
- » N°151 : *2012-2017 : une radicalisation du vote des membres des forces de sécurité.*
- » N°150 : *Colonisation de l'Algérie : des mémoires toujours à vif.*
- » N°149 : *Emmanuel Macron : forces et faiblesses d'un électoral composite.*

» Dès son arrivée au pouvoir, Emmanuel Macron a clairement investi les questions et symboles régaliens, afin de montrer aux Français que la question de la sécurité, et notamment face au terrorisme, comptait parmi ses premières préoccupations. Lui qui avait écrit dans *Révolution* souhaiter une sortie de l'état d'urgence au plus tôt - état d'urgence qui était devenu, pour une partie de la gauche militante, un abcès de fixation important - a repoussé cette échéance jusqu'au 1er novembre, le temps de faire entrer certaines mesures jugées nécessaires à la protection de nos concitoyens dans le droit commun.

Alors que se profile donc dans quelques semaines la perspective d'une sortie définitive de l'état d'urgence, il est temps de revenir sur ce que symbolise ce dispositif dans l'opinion publique et d'analyser - de manière tout à fait indépendante du bien-fondé de ce choix politique - les risques d'opinion encourus par l'exécutif si une telle sortie n'était pas maîtrisée sur le plan de la communication et de l'exécution.

Ce focus a été réalisé en partenariat avec l'Observatoire de l'Opinion de la Fondation Jean Jaurès

1-L'état d'urgence : une réponse exceptionnelle à une situation exceptionnelle

Il faut revenir au contexte post-attentats de novembre 2015 pour saisir l'importance symbolique de l'état d'urgence pour l'opinion. Ces attentats ont semblé convaincre une fois pour toutes les Français que tous pouvaient être visés par les terroristes¹, que le "risque zéro" n'existait pas, et que la menace était vouée à s'installer durablement au cœur de leur vie quotidienne.

Face au risque de la colère populaire et du reproche de ne pas avoir "tout fait" pour protéger les Français, ainsi que pour répondre à l'état de choc sans précédent dans lequel se trouvait le pays, François Hollande a immédiatement décrété l'état d'urgence. Malgré la méconnaissance de son contenu précis, ce dispositif puisait dans l'histoire française une puissance symbolique suffisante pour sembler à la hauteur du choc ressenti.

A l'aune des précédents recours à cet instrument, l'état d'urgence apparaît en effet comme une réponse exceptionnelle à une situation exceptionnelle. Il fut ainsi instauré une première fois en 1955 en Algérie, lorsque les militaires firent valoir que, face aux foyers rebelles dans les Aurès, ils étaient dans l'incapacité de mener des opérations efficaces en restant dans le cadre du droit commun. Le gouvernement français eut également recours à l'état d'urgence en Nouvelle-Calédonie au début de l'année 1985 et pour plusieurs mois suite à une explosion de violence sur l'île. Après des morts de part et d'autre dans les communautés kanake et caldoche, un cycle d'attaques et de représailles de plus en plus violentes se mit en place, laissant craindre les prémices d'une véritable guerre civile. Avant que la situation ne devienne totalement incontrôlable, les autorités décidèrent de reprendre la main en décrétant l'état d'urgence.

On retrouve également la même logique en novembre 2005 au moment de la crise des banlieues. Après 12 nuits consécutives d'émeutes se propageant sur tout le territoire, les Français sont plongés dans un état de sidération. L'incendie gagne du terrain et le pouvoir semble perdre la main. Le gouvernement dégage alors l'état d'urgence, avec comme déclinaison concrète l'instauration d'un couvre-feu dans différents quartiers et banlieues. L'opinion inquiète et désespérée face à cette bouffée de violence approuve. Un sondage CSA réalisé le 8 novembre 2005² indiquait ainsi que 73% de Français se déclaraient favorables au couvre-feu. Quelques jours plus tard, un autre sondage CSA³ montrait que 68% des interviewés se déclaraient favorables à la prolongation de l'état d'urgence pour 3 mois conformément au vote du Parlement. Quelques jours après la proclamation de l'état d'urgence, les émeutes cessèrent, ce qui conféra à l'état d'urgence l'image d'un dispositif d'une grande efficacité, même si ce fut d'abord l'essoufflement du mouvement de colère au terme de trois semaines de violences qui permit le retour à un calme relatif.

Ces trois précédents historiques particulièrement marquants dessinent donc un même schéma narratif : c'est une situation de violence ou de menace hors norme et incontrôlable qui impose qu'on sorte du cadre juridique normal en recourant à l'état d'urgence, et qu'on le maintienne autant que nécessaire⁴.

Une nouvelle fois, en novembre 2015, face à une situation exceptionnelle - un "Etat de guerre", comme formulé par Manuel Valls à l'époque-, les Français étaient en attente d'une réponse exceptionnelle.

¹ Idée que les attentats de Nice et Saint-Etienne-du-Rouvray ont définitivement validée

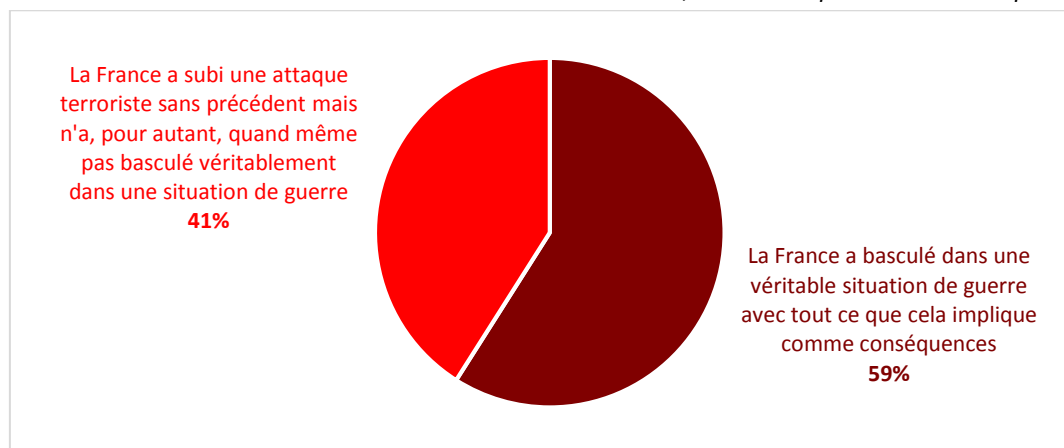
² Sondage réalisé auprès d'un échantillon de 805 personnes pour *Le Parisien*

³ Sondage réalisé le 16 novembre auprès d'un échantillon de 957 personnes pour *Le Parisien*

⁴ Lors de la guerre d'Algérie, il ne sera levé qu'en 1962 à la fin du conflit et il restera en vigueur 6 mois en Nouvelle-Calédonie jusqu'à ce que les violences cessent.

Novembre 2015 : L'adhésion à l'idée selon laquelle la France a basculé dans une situation de guerre

Question : A la suite des attentats commis à Paris vendredi soir, diriez-vous personnellement que... ?



Ils ont alors vu dans la proclamation de l'état d'urgence⁵ la réponse adéquate. Le déploiement du dispositif "Sentinelle", la multiplication des perquisitions - ultramédiatisées pendant les premières semaines - ou encore la fermeture des frontières annoncée dès la nuit du 13 novembre, sont venues matérialiser cette exceptionnalité de la réponse étatique face aux attaques terroristes. Et ainsi, contenir les critiques naissantes vis-à-vis de l'exécutif et rassurer, autant que faire se peut, la population.

La société française est restée globalement stoïque face à la succession des attentats - déjoués, ratés, ou réussis -, alors même qu'on eût pu craindre un basculement dans une forme de guerre civile et d'affrontements inter-communautaires. Il n'y a pas eu ainsi de représailles aveugles et massives. Les Français n'ont pas ressenti le besoin de se faire justice eux-mêmes car ils trouvaient dans la force et l'exceptionnalité de la réponse de l'Etat le sentiment que "tout ce qui était possible était fait" pour éviter de nouvelles attaques.

2- Un attachement massif au maintien de l'état d'urgence qui ne se dément pas...

Dès lors, les Français restent depuis son instauration extrêmement attachés à l'état d'urgence. En juin 2016 par exemple, au lendemain du meurtre du couple de policiers de Magnanville, 48% des Français étaient favorables à son renforcement et 38% à son maintien en l'état⁶. Cet attachement est d'autant plus massif que le "prix à payer" pour ce bouclier hors norme paraissait pour eux indolore. Il n'a empêché ni de nombreuses manifestations ni les critiques à l'endroit de l'exécutif, émanant notamment des médias ou de l'opposition. Le procès sur l'atteinte aux libertés individuelles et publiques instruit par l'extrême-gauche, n'a, dans ce contexte, rencontré aucun écho. Les perquisitions administratives, pour nombreuses qu'elles aient été, n'ont pas généré de sentiment d'arbitraire et les images d'agressions violentes et répétées contre les forces de l'ordre en marge des manifestations contre la loi travail au printemps 2016 ont totalement mis à mal le discours sur l'émergence d'un Etat-policier...

⁵ Qui, rappelons-le, ne fut pas utilisé après les attentats de janvier 2015, car pour graves qu'ils furent, ne signifièrent pas dans l'opinion que la France basculait dans une forme de guerre.

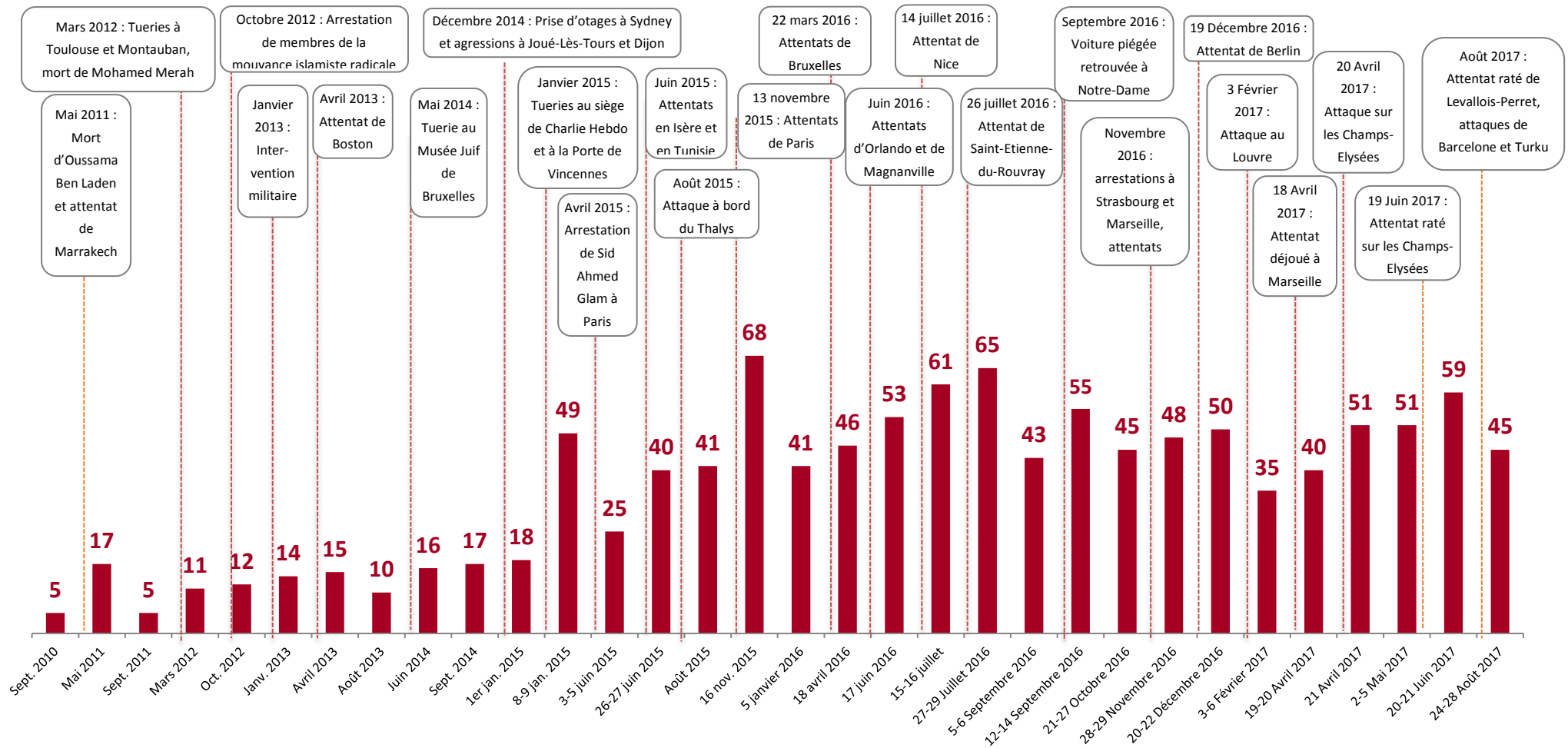
⁶ Sondage Ifop pour *Valeurs Actuelles* réalisé en ligne auprès d'un échantillon de 1003 personnes du 15 au 17 juin 2016.

Dans ce contexte, l'argument gouvernemental selon lequel nous pourrions abandonner l'état d'urgence car plusieurs lois ont été prises pour transposer les dispositions de l'état d'urgence dans le droit commun aura sans doute les plus grandes peines du monde à convaincre. D'une part, car les nouvelles dispositions sont très techniques et peu connues des Français et, d'autre part, car le niveau de menace apparaît toujours très élevé. Pour nos concitoyens, la période très particulière et inédite qui s'est ouverte en novembre 2015 est loin d'être refermée. Malgré une apparente forme d'insouciance, dénoncée à raison par certains observateurs, les craintes sont facilement réactivées par la moindre irruption de la menace dans l'actualité. Le précédent de François Hollande, annonçant le 14 juillet 2016, une diminution de la menace et donc la possibilité de sortir de l'état d'urgence, avant d'être cruellement démenti seulement quelques heures plus tard par l'attaque de Nice, a profondément marqué les esprits. La poursuite des attentats en France (des militaires attaqués ces dernières semaines à Notre-Dame, au pied de la tour Eiffel ou à Levallois-Perret) comme à l'étranger (Barcelone, et attaques au couteau à Turku en Finlande, à Sourgout en Sibérie, mais aussi à Bruxelles et à Londres) vient rappeler la réalité de la menace. La diversité des modes opératoires et le fait que, par mimétisme, des déséquilibrés passent désormais à l'action⁷ n'est évidemment pas pour rassurer et nourrit la demande d'un maintien de l'état d'urgence dans la population puisque manifestement la situation est très loin d'être revenue à la normale ; 94% de nos concitoyens estiment ainsi que la menace terroriste est élevée dont 45% qu'elle est très élevée⁸.

⁷On pense à la très médiatisée attaque-suicidaire à la voiture-bélier contre une pizzeria en Seine-et-Marne le 14 août, à l'accès de folie d'un déséquilibré muni d'un couteau abattu au volant de sa voiture par les policiers à Châlette-sur-Loing le 19 août et aux deux femmes écrasées à des abribus à Marseille par un véhicule-fou le 21 août.

⁸ Sondage Ifop pour *Atlantico* réalisé on line auprès d'un échantillon de 1001 personnes du 24 au 28 août 2017.

- Evolution depuis septembre 2010 / Récapitulatif : « Très élevée » -



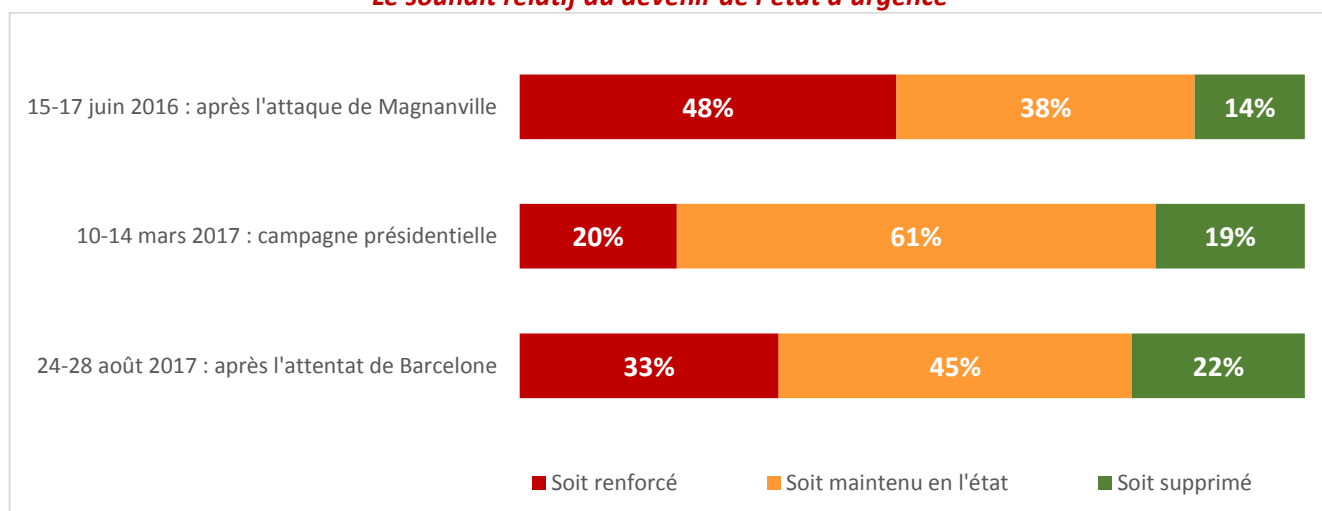
Le fait que l'état d'urgence permette notamment de renforcer les contrôles aux frontières est d'autant plus important à leurs yeux que des membres du commando barcelonais se sont rendus, apparemment sans aucune difficulté, en région parisienne quelques jours avant de passer à l'action, ce qui a glacé les Français.

3- ... et qui rendra difficile l'argumentation gouvernementale de son abandon en novembre prochain.

Même si l'arsenal juridique et répressif a été sensiblement renforcé depuis 2015, ce nouvel Etat de droit ne semble, du point de vue de l'opinion publique, pas paré d'une force symbolique suffisante pour se substituer à celle du régime d'état d'urgence. Paradoxalement, les défenseurs de "l'Etat de droit" ont sans doute affaibli leur propre cause, en construisant dans l'imaginaire une opposition entre "Etat d'urgence" et "Etat de droit". Car dès lors que l'état d'urgence signifie pour l'opinion "protection exceptionnelle", et que l'on oppose "Etat d'urgence" à "Etat de droit", alors "Etat de droit" finit pas signifier pour eux "Etat de faiblesse" ou de moindre protection. Et ce, même si l'état d'urgence n'a pas permis d'éviter les attentats survenus depuis novembre 2015.

Dès lors, l'exécutif se trouve pris dans un véritable piège de communication. Comment, en effet, faire comprendre que la sortie de l'état d'urgence ne signifie pas qu'il "baisse la garde"? Comment expliquer que les dispositions extrêmement techniques inscrites dans la loi depuis 2016 suffisent à les protéger et que l'on n'a alors plus besoin de l'état d'urgence ? Dans ce contexte, si la sortie de l'état d'urgence est motivée par des considérations juridiques et la nécessité de revenir à un cadre normal, les Français ne voudront pas abandonner cette protection supplémentaire qui est associée dans leur esprit à ce régime d'exception, alors que la menace aux multiples visages rode encore sur notre territoire. Au lendemain des attentats de Barcelone et de Levallois-Perret, seuls 22% des sondés seraient favorables à la suppression de l'état d'urgence ⁹, contre 45% qui plaident pour son maintien et 33% pour son renforcement, cette opinion gagnant 13 points par rapport au mois de mars 2017.

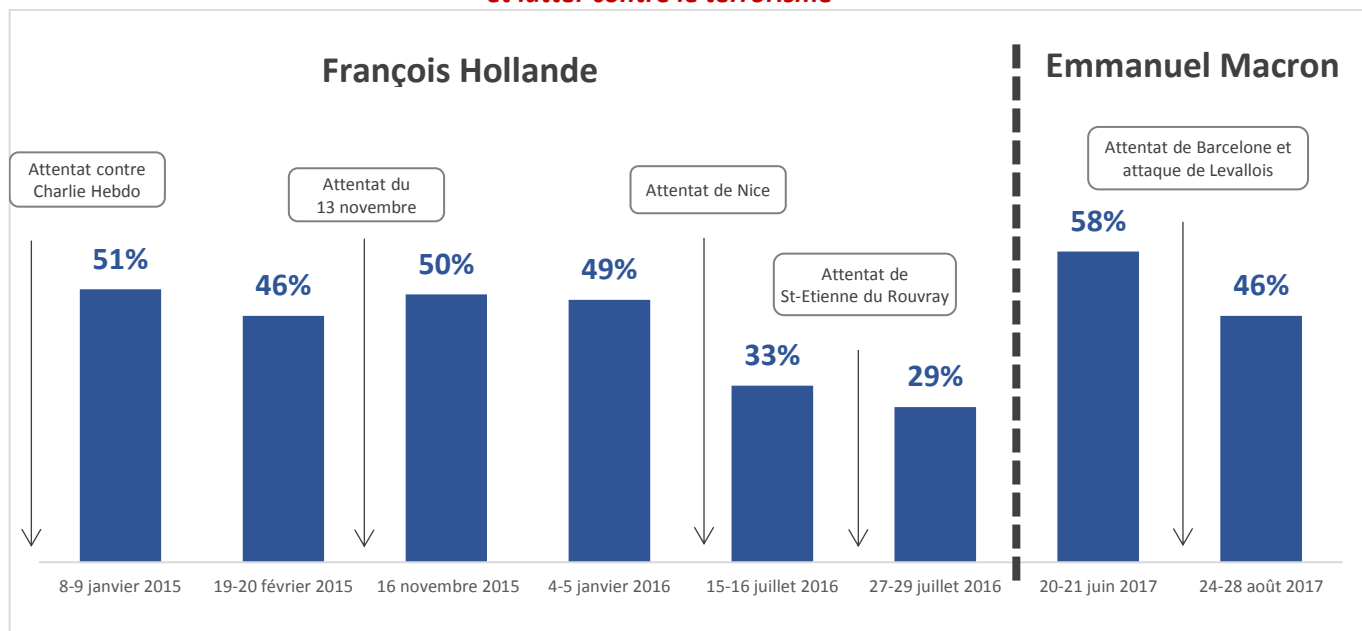
Le souhait relatif au devenir de l'état d'urgence



⁹ Sondage Ifop pour *Atlantico* réalisé en ligne auprès d'un échantillon de 1001 personnes du 24 au 28 août 2017.

Le risque d'opinion est donc important pour l'exécutif sur ce dossier très sensible et ce d'autant plus que sa cote de confiance en matière de lutte contre le terrorisme s'est érodée au cours de l'été passant de 58% en juin dernier à 46% à la fin du mois d'août¹⁰. On rappellera que cet indicateur concernant François Hollande avait essuyé une chute de 16 points (de 49% à 33%¹¹) au lendemain de l'attentat de Nice et de sa décision de sortir de l'état d'urgence.

L'évolution de la confiance dans le président de la République et le gouvernement pour faire face et lutter contre le terrorisme



Dès lors, l'exécutif a sans doute intérêt à déployer énormément de pédagogie pour accompagner sa décision à venir d'autant qu'avec la sortie de l'état d'urgence, les contrôles permanents aux frontières, comme ceux pratiqués actuellement à la frontière italienne, ne seront plus possibles alors que la pression migratoire ne faiblit pas.

Jérôme Fourquet – Directeur du Département Opinion et Stratégie d'Entreprise de l'Ifop

Chloé Morin – Directrice de l'Observatoire de l'Opinion de la Fondation Jean Jaurès

Retrouvez toutes les analyses Ifop Focus sur www.ifop.com

Ces analyses sont publiées par le Département Opinion et Stratégies d'Entreprises de l'Ifop.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Jérôme Fourquet – Directeur du Département Opinion et Stratégies d'Entreprises

jerome.fourquet@ifop.com

¹⁰ Cette baisse n'est que d'un point (de 93% à 92%) parmi les sympathisants d'En Marche ! mais elle atteint 17 points (de 59% à 42%) auprès des sympathisants des Républicains. On peut penser que la démission du Général de Villiers pour protester contre l'annonce de la baisse des crédits militaires pour 2017 a entamé singulièrement le crédit d'Emmanuel Macron en matière régalienne dans l'électorat de droite.

¹¹ Sondage Ifop pour *Le Figaro* réalisé on line auprès d'un échantillon de 1000 personnes du 15 au 16 juillet 2016.